



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE MITSINJO BETANIMENA
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
UNITE DE GESTION DE PASSATION DES MARCHES

Avis de Consultation Ouverte

N° 10/MSANP/SG/DGFS/CHUMB/PRMP-2025

1. Le **CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE MITSINJO BETANIMENA** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **FOURNITURE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION AINSI QUE DE FOURNITURES DE QUINCAILLERIE DESTINES A L'ENTRETIEN DES BATIMENTS POUR LE CHU MITSINJO BETANIMENA: disjoncteur, réglette, robinet d'arrosage, tuyau flexible, etc. (A COMMANDE)** ".
Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À commande.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **CHU MITSINJO BETANIMENA TOLIARA**

Rue : **REGION ATSIMO ANDREFANA- MITSINJO BETANIMENA**

Etage / Numero de Bureau : **Bureau PRMP, Porte N°268**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré au Bureau de la PRMP du CHU Mitsinjo Betanimena, Porte 268 Bloc Administratif et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **au Bureau de la PRMP du CHU Mitsinjo Betanimena, Porte 268 Bloc Administratif** au plus tard le **22/09/2025 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 10/09/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics